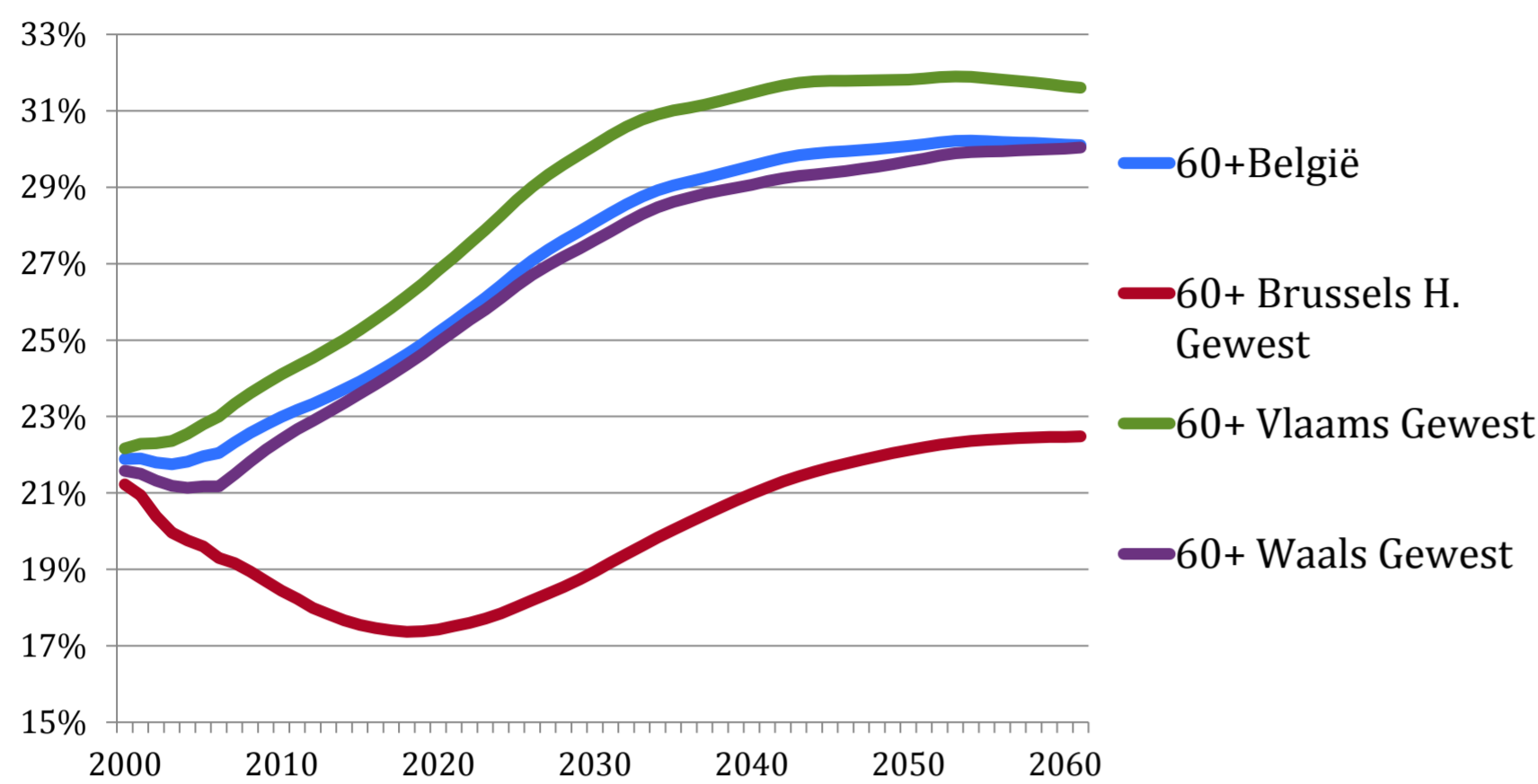


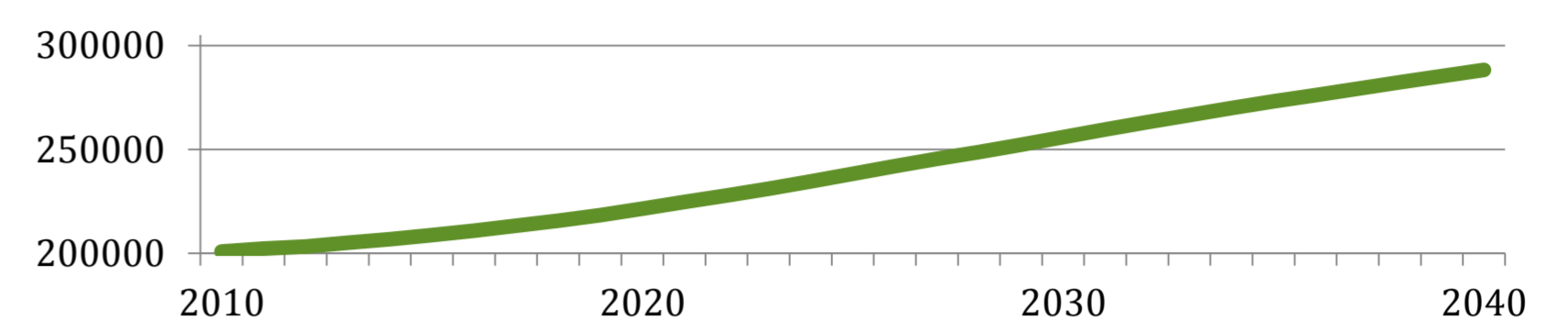
Étude de programmation pour Bruxelles

Bruxelles: rajeunissement en vieillissement vont de paire

Bruxelles = région la plus jeune



Bruxelles = + 43,5% de +60 ans entre 2010 et 2040



Bruxelles = le vieillissement interne le plus élevé

	Belgique	Région Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
Proportion 80+/65+	28,66	32,81	27,42	30,01

Des soins financièrement (in)abordables?

Contributions des usagers des soins à domicile (basé sur 10 cas)

Cas 1: femme célibataire pensionnée: jusqu'à 5x plus cher

	COCOF	VG	CPAS X
Aide ménagère	1,18 €/h	5,83 €/h	4,72 €/h
Aide familial	1,18 €/h	3,32 €/h	3,32 €/h

Contribution soins à domicile face à soins résidentiels

- Propriétaires et locataires d'un logement social en couple: meilleure situation financière
- Personnes seules et locataires sur le marché privé : difficultés à rester à leur domicile d'un point de vue financier
- Les services de la Communauté flamande coutent plus cher que ceux de la COCOM ou la COCOF.
- Le coût social est plus élevé à la COCOF qu'à la Communauté flamande et la COCOM.

Programmation année 2010-2011

Différentes réglementations (ex. aide aux familles)

VG	<ul style="list-style-type: none"> - Base = projections démographiques x 30% (norme de Bruxelles) - Contingent d'heures annuel basé sur les prestations de l'année précédente - Résultat: programmation haut – réalisation basse
Cocof	<ul style="list-style-type: none"> - Principe = programmation basée sur des renseignements démographiques - Contingent annuel sur la base de l'année précédente x coefficient - Stabilisation depuis 2005 - Résultat : programmation basse – réalisation haute
GGC	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation = contingent d'heures sur la base des prestations de l'année précédente - Résultat: programmation basse – réalisation haute

Programmation ≠ prestations (ex. aide aux familles)

	Programmation	Heures prestées	% Prestées
VG	891.196	134.296	15,07%
Cocof	864.567	861.521	99,64%
Cocom	265.400	256.706	96,72%
Total	2.021.163	1.252.523	61,97%

Répartition inégale (ex. soins familiaux)

	VG + COCOM + COCOF	% soins	+65 ans	+65 ans (%)
Anderlecht	33.881	6,36%	15.574	10,24%
Auderghem	80.370	15,09%	53.86	3,54%
Berchem-Ste-Agathe	28.489	5,35%	3.642	2,39%
Bruxelles	14.346	2,69%	18.681	12,28%
Etterbeek	16.132	3,03%	5.211	3,43%
Evere	40.101	7,53%	6.013	3,95%
Forest	27.992	5,26%	7.151	4,70%
Ganshoren	22.460	4,22%	4.523	2,97%
Ixelles	9.004	1,69%	9.005	5,92%
Jette	72.153	13,55%	7.629	5,02%
Koekelberg	9.662	1,81%	2.683	1,76%
Molenb.-St-Jean	5.602	1,05%	11.158	7,34%
Saint-Gilles	34.856	6,55%	4.482	2,95%
Saint-Josse-ten-N.	24.939	4,68%	2.035	1,34%
Schaerbeek	23.896	4,49%	12.807	8,42%
Uccle	8.632	1,62%	14.813	9,74%
Watermael-Boitforts	21.962	4,12%	4.688	3,08%
Woluwe-St-Lambert	19.886	3,73%	9.025	5,93%
Woluwe-St-Pierre	38.199	7,17%	7.565	4,97%
Total	532.562	100%	152.071	100%

Programmation année 2040

En cas de politique inchangée: simulation sur la base des normes de Communauté flamande

Description indices	Programmée	Réalisée	Simulation basé sur normes de VG		
			Programmation 2010	Programmation 2022	Programmation 2040
Aide aux familles	2.021.163	1.252.523	2.929.676,22	3.128.199,36	4.040.731,38
Garde (*)	-	16.198,35	32.686,00	38.846,00	41.235,00
Soins infirmiers à domicile	-	624,00	2.175,00	2.586,00	2.745,00
LDC (**)	24,00	12,00	78,00	90,00	96,00
RDC	10,00	7,00	10,00	12,00	13,00
Centres de convalescence	60,00	0,00	246,00	292,00	311,00
CS	45,00	45,00	349,05	382,26	513,64
Résidences-services	1.900,00	1.419,00	3.038,00	3.612,00	3.834,00
Centres d'hébergement	19.281,00	14.968,00	11.805,21	12.101,29	16.880,82
CSJ	210,00	180,00	349,05	382,26	513,64

(*) À la COCOM et à la COCOF, les services de garde sont compris dans les services d'aide aux familles
(**) Il existe une série d'initiatives à la COCOF et à la COCOM qui ne sont pas reprises ici

En cas de politique inchangée, il est nécessaire de prévoir au moins le double de l'offre existante. Exception majeure: maisons de repos (sans tenir compte de la répartition entre les communautés)

Est-ce réaliste? Peut-on trouver des alternatives?

Vers un nouveau modèle de soins...? Pistes de réflexion

- Macro- niveau
 - Système d'enregistrement digital
 - Réglementation concertée entre les différents autorités
 - Un volet Bruxellois dans les réglementation flamande
 - Programmation concertée, équilibre géographique basé sur une vision commune et de critères objectifs
- Meso – micro- niveau
 - Modèle de soins centrés sur les quartier
 - Combinaison de:
 - Logements adaptés à l'évolution de la vie - différentes formes d'hébergement adaptées aux besoins en matière de soins
 - Des services d'aide et de soutien à la vie quotidienne
 - Un point central garantissant l'information et la coordination de soins
 - Un continuum de soins dans les environs
 - Organisation de la régie et la coordination des soins ainsi que l'intervention au niveau local?
 - Meilleure visibilité des soins dans la rue
 - Rôle des centres de services comme point de contact et de signalement
 - Accent sur la prévention: détection active des besoins et orientation vers les services adaptés
 - Le bien-être et le réseau social des personnes constituent le fondement d'un quartier qui prend soin de ses habitants